

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS AND ANSWERS

Q1 - Est-ce qu'une agence de voyages corporative est admissible au présent appel d'offres?

R1 - Oui, dans la mesure où l'agence de voyages peut répondre aux critères obligatoires et cotés mentionnés dans l'appel d'offres.

A1- Yes, as far as the travel agency can meet the mandatory and technical rated outlined in the Request for Proposals.